Amende Danemark

Par **mitaidou**, le **23/08/2010** à **17:40**

Bonjour,

Je suis un tout nouvel Erasmus fraichement débarqué au Danemark. Lors de mes premières courses, oh surprise une amende sur mon pare brise. L'incompréhension s'empare de moi quand j'aperçois lorsque le policier m'informe qu'ici (au Danemark) quasiment tout les parking sont gratuits mais qu'il faut pour cela mettre une horloge ou l'heure d'arrivé sur son pare brise.

Résultat de cette méconnaissance une amende de 510kr (68euros). Je souhaiterai donc savoir si un non paiement de cette amende (que je juge injuste et que même après justification le policier n'a pas voulu retirer) comporterai un risque sachant que ma voiture est immatriculé en France.

Merci d'avance, et si des informations complémentaire ou un ré explication du problème doit être faite n'hésiter pas.

Bye

Par **akhela**, le **23/08/2010** à **20:01**

Il y a un risque si, lors d'un contrôle ils consultent leur ordinateur et vous mettent ensuite un sabot.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés